

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien dit « de Nongée 2 » regroupant deux aérogénérateurs et un poste de livraison situé sur le territoire de la commune de Semide (08400) présentée par la société SARL PÉ de Nongée 2 (Groupe Valeco) – 188 rue Maurice Béjart à Montpellier (34184)

En application des dispositions du code de l'environnement, et par arrêté préfectoral n°2022-514 du 23 septembre 2022, une enquête publique est prescrite sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, du mardi 25 octobre 2022 au vendredi 25 novembre 2022 inclus. Ce parc éolien se compose de deux aérogénérateurs et d'un poste de livraison implantés sur le territoire de la commune de Semide. La puissance totale maximale du parc sera de 9 MW pour une hauteur maximale de mât des éoliennes de 114 m et une hauteur sommitale maximale (pale à la verticale) de 180 m.

Au terme de la procédure, le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande. Celle-ci prend la forme d'un arrêté préfectoral d'autorisation assorti de prescriptions ou d'un refus d'autorisation. M. Patrick SCHNEIDER, commandant de police retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur, par décision du président tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. En cas d'empêchement du commissaire-enquêteur, le président du tribunal administratif ou le conseiller délégué par lui ordonnera l'interruption de l'enquête, désignera un commissaire-enquêteur remplaçant et fixera la date de reprise de l'enquête.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Semide.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment un avis de la mission régionale d'autorité environnementale et une étude d'impact se rapportant à l'objet de l'enquête est consultable :

- sur support papier en mairie de Semide, aux heures habituelles d'ouverture au public (du 25 au 31 octobre 2022 les vendredi de 18h00 à 20h00 et à compter du 1^{er} novembre 2022 les vendredi de 17h00 à 19h00 sous réserves de modification à l'initiative de la commune) et au cours des permanences du commissaire-enquêteur.

- sur le site internet des services de l'État <http://www.ardennes.gouv.fr> / onglet : Politique publique / rubrique : Environnement / article : Les enquêtes publiques / sous-article : Pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et www.marne.gouv.fr.

- sur un poste informatique en mairie de Semide aux heures habituelles d'ouverture au public.

Le public pourra, jusqu'à la clôture de l'enquête (vendredi 25 novembre 2022 à 12h00), formuler ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4235/> et par courriel à l'adresse : enquete-publique-4235@registre-dematerialise.fr. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé, à la même adresse.

- par courrier postal au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire-enquêteur Nongée 2 - mairie - 1 place de la Mairie - 08400 Semide. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre tenu à disposition au siège de l'enquête.

- directement sur le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur en mairie de Semide aux heures habituelles d'ouverture au public et au cours des permanences du commissaire-enquêteur :

À la mairie de Semide	Mardi 25 octobre 2022 de 14h00 à 17h00 Samedi 05 novembre 2022 de 09h00 à 12h00 Jeudi 10 novembre 2022 de 15h00 à 18h00 Mercredi 16 novembre 2022 de 14h00 à 17h00 Vendredi 25 novembre 2022 de 09h00 à 12h00
-----------------------	---

Compte tenu de la pandémie de COVID19, l'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier ou du dépôt des observations sur le registre.

Le rapport final et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dans la commune d'implantation, sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes susmentionné, et à la Préfecture des Ardennes pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Léa LEMERCIER, personne responsable du projet à l'adresse suivante : 30 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt (Agence Valeco) ou par courriel à : lealemercier@groupevaleco.com ou à la Préfecture des Ardennes – direction de la coordination et de l'appui aux territoires – bureau des procédures environnementales – 1, place de la Préfecture – BP60002 – 08005 Charleville-Mézières.

Charleville-Mézières, le 23 septembre 2022

le préfet
pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,


Christian VEDELAGO